

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 DECEMBRE.

TRAVAUX ET DEPENSES REALISES :

Remise en état des ardoises et des chéneaux à l'église pour un coût de 5389€.

Entretien du véhicule communal.

Vérification des différents appareils gaz de l'ensemble des bâtiments communaux par la société Duyme.

Contrôle des aires de jeux, des installations électriques et du gaz.

25 lycéens ont bénéficié de la prime de 25€ accordée par le Conseil Municipal.

DEVIS EN COURS ET TRAVAUX PREVUS :

Devis en cours pour le balayage de la voirie, l'entretien de l'éclairage public et le fauchage dès 2023 suite à l'arrêt de certains services mutualisés de la CABBALR.

Intervention de la société SICP le lundi 12/12 sur le poteau incendie situé face à la voie Anse. Il sera démonté temporairement. Par sécurité, un plot et de la rubalise seront installés.

VOIRIE :

Un balayage est prévu entre le 19 et le 23 décembre.

DELIBERATIONS :

Pour l'affichage des délibérations en mairie.

Pour le RIFSEEP (régime indemnitaire des fonctionnaires de l'état).

Délibération pour la demande de subvention DETR : passage de l'éclairage public en led pour des économies d'énergie.

Décision modificative pour ajustement comptable.

PROJETS 2023 :

Le Géoréférencement et modernisation d'éclairage public.

L'aménagement d'un parcours santé sur l'ancien terrain de foot et la vidéo protection des bâtiments sont toujours à l'étude.

ENQUETE ARTOIS MOBILITES :

Une enquête téléphonique réalisée par Artois Mobilités à l'initiative de la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane se tiendra entre les mois de janvier et mai 2023.

Ceci dans le but de connaître vos comportements en matière de déplacements et accompagner les habitants vers une mobilité plus durable. Des enquêteurs seront également sur la commune pendant cette période en porte à porte : ils seront en possession d'une attestation de la mairie.

CATASTROPHE NATURELLE : URGENT

Pour rappel, si vous avez eu des dégâts dus à la période de sécheresse (fissures..), vous pouvez nous transmettre en mairie ou par mail vos photos. Cela nous permettra de déposer une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

GRIPPE AVIAIRE :

La commune est placée en zone de surveillance suite à plusieurs cas « Influenza Aviaire » détectés dans le Nord Pas de Calais. Les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non-commerciale doivent impérativement confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection sur la basse-cour.

Il est demandé aux détenteurs de ces animaux de les déclarer auprès de la mairie.

FRELONS ASIATIQUES :

Les pompiers sont très demandés et priorisent dans un premier temps les nids proches des établissements scolaires.

Si vous constatez la présence de ces nuisibles dans votre propriété ou sur la commune le numéro à contacter est le **0 800 18 62 18**.

HORAIRES DU TERRAIN MULTISPORTS :

Du 1^{er} novembre au 31 mars : 9h00-18h00

Du 1^{er} Avril au 31 octobre : 9h00-20h00

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE :

Boîte à lettres du Père-Noël : les lutins ont déjà récupéré de nombreux courriers. Afin que le Père-Noël puisse y répondre, n'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom et adresse.

Vous avez jusqu'au 20 décembre pour écrire vos souhaits.

Colis du personnel : Mercredi 14 décembre.

Colis des bénévoles de la Médiathèque : Jeudi 15 décembre.

Vendredi 16 décembre : Distribution d'une coquille et de friandises par le Père-Noël à l'école.

Colis des Aînés : Ils seront distribués le Samedi 17 décembre à partir de 9h30 par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

Samedi 17 décembre : Passage du Père-Noël organisé par le Comité des Fêtes chez tous les enfants nés à partir du 01 janvier 2012.